

Préparation de la Conférence sur l'importance de la ratification du Traité de l'OHADA par la République Démocratique du Congo de décembre 2008

Thème général de cette conférence sur l'importance de ratification du Traité de l'OHADA par la République Démocratique du Congo :

« *Enjeux économique et juridique de la ratification du Traité de l'OHADA par la République Démocratique du Congo* ».

Ce séminaire sera organisé en ateliers :

Mardi 09 décembre 2008 : Aspects Economiques, Financiers et Commerciaux

Atelier 1 : « *Implications de la ratification du Traité de l'OHADA sur le Droit Comptable en RDC : Système comptable OHADA (SYSCOHADA)* ».

Par Monsieur Jean-Pierre P. FINGU, Président de l'Institut des Réviseurs Comptables

Atelier 2 : « *Aspects économiques de la ratification du Traité de l'OHADA par la RDC* »

Par le Sénateur Evariste MABI MULUMBA, Président de la Commission ECOFIN et de la Bonne Gouvernance du Sénat.

Atelier 3 : « *L'impact du Traité de l'OHADA dans le secteur des banques et des finances publiques en RDC* »

- Gouverneur de la Banque Centrale
- Président des associations des Banques Congolaises
- Représentant du Ministère des Finances et Budget

Atelier 4 : « *L'impact du Traité de l'OHADA sur les Sociétés Internationales ayant leurs siège social ou d'exploitation en RDC* »

Par le Professeur Matthias BUABUA WA KAYEMBE, Directeur Général de l'ANAPI (Agence Nationale pour la Promotion des Investissements).

Atelier 5 : « *L'Universalité Juridique du Droit de l'OHADA et son impact sur la profession en RDC* ».

Par Me Boris Martor et Me Aude-Marie CARTRON, Avocat Associé/Partner Evershed LLP

Atelier 6 : « *Aspects juridiques de la ratification du Traité de l'OHADA par la RDC* »

Par le Sénateur Toussaint EKOMBE MPETSI, Président de la Commission PAJ du Sénat.

Atelier 7 : « *Incidence de la ratification du Traité de l'OHADA par la RDC sur les programmes des cours au sein des Universités Congolaises, Ecoles Supérieures et Techniques Comptables* ».

Par le Professeur Greg BAKANDEJA WA MPUNGU, Vice-Président du Bureau Afrique de l'Institut Euro-Africain de Droit Economique (INEADEC).

Atelier 8 : « *Le notariat et les implications du droit de l'OHADA sur le marché immobilier en RDC* »

Par le Conseil Supérieur du Notariat de la France, CSN en sigle ; en la personne de Me DECORPS, Président Honoraire du CSN de France et Me Lambert, Ancien Ministre du Budget de la France.

Fait à Kinshasa, le 24/11/2008